

MAIRIE  
DE**BASSE - RENTGEN**

57570

**Nombre de membres afférents au conseil : 11****Nombre de membres en exercice : 11****Qui ont pris part à la délibération : 08****Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal  
du 29/03/2021 à 18h30**

Le vingt-neuf mars deux mil vingt-et-un à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à huit clos en la maison commune de BASSE-RENTGEN, sous la présidence de Monsieur GONAND Eric, Maire. Date de convocation : (22.03.2021).

Étaient présents : Mmes Magdalena DORY, Marie-Caroline DUMAS, Estelle GORGES, HENRY Adeline.

MM. Jean-Paul FEIPPEL, Eric GONAND, Jeannot OESTREICHER, Serge STAUDT.

Étaient absents excusés : Charles DELION, Anne-Sophie RIO, Sandra SCHWARTZ

Etaient absents sans excuse : Néant.

Mme DUMAS Marie-Caroline été nommée secrétaire, conformément à l'article L.2541-6 du CGCT

---

**Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur GONAND Eric, Maire, délibère comme suit :**

- approuve, à l'unanimité, l'ordre du jour **(point N°1)**,
- approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la réunion du 08.02.2021 **(point N°2)**

**Point N°3 – Approbation du budget primitif 2021**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- Vote et approuve le budget primitif 2021 qui s'équilibre en dépenses en recettes de fonctionnement à 386.750,00 € ainsi que la section d'investissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 223.749,69 €.

#### **Point N°4 – Demandes de subvention**

##### **Association Départementale des restaurants et relais du cœur de Moselle Ouest.**

Vu le contexte actuel en raison de la crise sanitaire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- Accepte de verser une subvention exceptionnelle de 200 € à l'Association Départementale des Restaurants et Relais du Cœur de Moselle Ouest, au titre de l'année 2021.

##### **Association « Une Rose Un Espoir ».**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- Accepte de verser une subvention de 100 € à l'Association « Une Rose Un Espoir », au titre de l'année 2021.

##### **Association Française des Premiers Répondants.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- Accepte de verser une subvention de 100 € à l'Association Française des Premiers Répondants, au titre de l'année 2021.

#### **Point N°5 – Dénomination d'une voie publique**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la voie se trouvant après la sortie du village de Haute-Rentgen en direction de HAGEN n'a pas de dénomination,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- Adopte la dénomination « Route de Hagen »
- Charge Monsieur le Maire de communiquer cette information notamment aux services de la Poste et des Impôts.
- 

#### **Point N°6 – Divers**

Madame DUMAS fait un rapide compte-rendu des échanges avec la CCCE concernant l'accueil extrascolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Vu par Nous, Eric GONAND, Maire de la commune de Basse-Rentgen, pour être affiché le 31/03/2021 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 août 1884.

Basse-Rentgen, le 30/03/2021.  
Le Maire  
GONAND Eric

